

C'est M. C. J. Burchell, C.R., premier haut-commissaire en date du Canada en Australie depuis le 1er novembre 1939, qui fut désigné, le 31 juillet 1941, pour occuper ce haut poste.

M. Burchell prit possession de son poste à Saint-Jean le 11 septembre dernier. L'accompagnaient M. H. A. Dyde, secrétaire du Conseil de la Défense du Canada, et M. A. J. Pick, troisième secrétaire.

Le commissariat sert depuis cette date de voie de communication entre les gouvernements de Terre-Neuve et du Canada pour toutes questions relatives à la poursuite de la guerre et toutes autres matières d'intérêt commun. Il a établi une étroite collaboration entre lui et les quartiers des forces de terre, de mer et de l'air du Canada séjournant à Terre-Neuve et au Labrador, et il a abordé une foule de problèmes touchant ces forces avec les représentants et les hauts-fonctionnaires du gouvernement de Terre-Neuve.

Consulat du Canada au Groenland

Le consulat ouvert au Groenland en juin 1940 n'a cessé, au cours du dernier exercice, d'entretenir des relations amicales avec l'administration du pays de sa résidence. D'autre part, les achats de cryolite faits au Groenland par le Canada ont suivi une courbe ascendante, tandis que le Groenland, de son côté, tirait du Canada une part considérable de ses importations.

Le consulat, qui s'est fait bâtir maison, s'y est transporté au mois de septembre.

Le 4 juillet, le consul, M. K. P. Kirwood, rentra au Canada et, M. A. E. Porsild, arrivé au Groenland le 23 juin, devint de ce jour consul intérimaire. Le 22 octobre arrivait à son tour M. M. J. Dunbar, vice-consul. Quand M. Porsild se mit en route pour le Canada, le 8 décembre, M. Dunbar lui succéda comme consul par intérim.

Consulat du Canada à Saint-Pierre et Miquelon

Il fut décidé, le 19 août 1941, d'ouvrir un consulat du Canada aux îles de Saint-Pierre et Miquelon. M. C. C. Eberts, qui fut nommé pour le gérer en tant que vice-consul et de consul par intérim, mit pied à Saint-Pierre le 1er septembre. Le même jour, l'administrateur de l'île le reconnaissait à titre provisoire en attendant l'octroi de l'exequatur.

Depuis son ouverture, le consulat a abordé l'étude d'un certain nombre de questions d'intérêt commun pour le gouvernement canadien et l'administration, notamment celle du transport et du ravitaillement des îles. Il a fait parvenir au ministère des Affaires extérieures des rapports fouillés sur une multitude de sujets ayant trait à la défense, à la situation politique et économique, et au transport par mer à Saint-Pierre.

TRAITÉS ET AUTRES ACCORDS INTERNATIONAUX ENTRE LE CANADA ET LES AUTRES PAYS

1. ACCORDS PLURILATÉRAUX

Protocole concernant la défense de Terre-Neuve.—Ce protocole fut signé à Londres le 27 mars 1941, par le Canada, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique.

Par cet instrument il est reconnu que la défense de Terre-Neuve constitue une partie intégrante du plan canadien de défense, et il est convenu en conséquence, que dans tous les pouvoirs qui peuvent être exercés et dans les mesures qui peuvent être prises en conformité de l'accord du 27 mars 1941 pour l'utilisation et l'exploitation des bases des Etats-Unis en ce qui concerne Terre-Neuve, les intérêts du Canada relatifs à la défense seront pleinement sauvegardés.